

7.7.2020

B9-0211/2020 }
B9-0213/2020 }
B9-0215/2020 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Manu Pineda, Sandra Pereira

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew

sur la situation humanitaire au Venezuela et la crise des migrants et des réfugiés

Proposition de résolution commune

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

4 bis. se félicite du fait que plusieurs comptes vénézuéliens à l'étranger aient été débloqués pour mobiliser des fonds en vue de combattre la pandémie; demande que tous les fonds et avoirs de la République bolivarienne du Venezuela qui se trouvent hors du pays, en particulier ceux qui se trouvent dans l'UE, soient immédiatement débloqués et remis au gouvernement démocratiquement élu de la République bolivarienne du Venezuela;

Or. en

AM\1209514FR.docx

PE647.710v01-00 }
PE647.712v01-00 }
PE655.392v01-00 } RC1

7.7.2020

B9-0211/2020 }
B9-0213/2020 }
B9-0215/2020 } RC1/Am. 2

Amendement 2

Manu Pineda

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew

sur la situation humanitaire au Venezuela et la crise des migrants et des réfugiés

Proposition de résolution commune

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

10 bis. souligne que les sanctions imposées au Venezuela continuent de causer des dommages très graves à la vie et à la santé humaines; estime que ces sanctions correspondent à la définition du concept de punition collective infligée à la population civile figurant dans les conventions internationales de Genève et de La Haye, ce qui les rend illégales au regard du droit et des traités internationaux;

Or. en

AM\1209514FR.docx

PE647.710v01-00 }
PE647.712v01-00 }
PE655.392v01-00 } RC1

7.7.2020

B9-0211/2020 }
B9-0213/2020 }
B9-0215/2020 } RC1/Am. 3

Amendement 3

Manu Pineda, Sandra Pereira

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew

sur la situation humanitaire au Venezuela et la crise des migrants et des réfugiés

Proposition de résolution commune

Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

12 bis. se félicite des contacts récents entre le ministre vénézuélien des affaires étrangères Jorge Arreaza et Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité; invite le haut représentant et les États membres à s'engager dans la poursuite d'un dialogue constructif avec le gouvernement vénézuélien dirigé par le président Nicolás Maduro Moros; demande instamment que les relations entre l'Union européenne et ses États membres et la République bolivarienne du Venezuela reposent sur le respect mutuel des principes de la Charte des Nations unies et du droit international;

Or. en

AM\1209514FR.docx

PE647.710v01-00 }
PE647.712v01-00 }
PE655.392v01-00 } RC1